



Monde

«En Belgique, s'il y a une séparation entre Wallons et Flamands, elle sera pacifique»

Par Hélène Despici-Popovic

LIBERATION.FR : lundi 11 juin 2007

Le philosophe belge, Vincent de Coorebyter, analyse les projets institutionnels des chrétiens-démocrates flamands arrivés en tête des législatives, dimanche.

Le chrétien-démocrate flamand Yves Leterme, arrivé en tête de la législative dimanche, a de nouveau plaidé pour une réforme de l'Etat. Avant le scrutin, *Libération* avait demandé au philosophe Vincent de Coorebyter, directeur du Centre de recherche et d'informations socio-politiques (Crisp) à Bruxelles, ce que signifiait une telle revendication.

Cette revendication est-elle nouvelle?

Nous aurions pu avoir une réforme sous la législature finissante. Un forum institutionnel avait été mis en place, mais il n'a jamais pu développer ses travaux. Il s'est réuni deux fois et ses travaux ont été interrompus au printemps 2005 par une négociation très tendue sur un sujet linguistique secondaire, celui de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, la seule circonscription bilingue dont une partie s'étend sur la région unilingue flamande. La négociation a capoté alors qu'on était à deux doigts d'un accord. Dans ce contexte, on a décidé de ne pas négocier de réforme institutionnelle.

Ces élections vont-elles faire rebondir le différent entre Flamands et Wallons ?

L'idée d'avoir une nouvelle réforme de l'Etat est une idée ordinaire. Il y en a eu cinq entre 1970 et 2001.

Les Etats fédéraux, qui sont des Etats complexes, revoient régulièrement leur architecture constitutionnelle. Il y a toutefois trois raisons de considérer que ce n'est pas aussi banal aujourd'hui.

La première est l'existence en Flandre d'un fort parti séparatiste qui pèse sur les mentalités. La deuxième raison est que toutes les réformes sont allées dans une seule direction. On a donné aux entités fédérées (régions et communautés) certaines des compétences de l'Etat national, de plus en plus de pouvoirs. On n'en a jamais restitué à la Fédération. Le niveau national se vide au profit des régions. Comme on continue toujours dans ce sens, on pourrait se demander ce qui va rester. La troisième raison est spécifique et inclassable.

Pour la première fois, il n'y a qu'une des deux communautés qui demande plus de compétences et plus d'autonomie. C'est la Flandre. Le partenaire francophone craint comme la peste une partie des demandes flamandes. La Flandre est plus riche et plus dynamique. Elle connaît une situation de plein-emploi. En Wallonie, c'est l'inverse. Toutes les demandes flamandes importantes tournent autour des questions financières et économiques. Par exemple sur l'autonomie fiscale. La Flandre veut baisser les impôts sur les personnes et les sociétés pour attirer encore davantage de riches contribuables et de sociétés. Elle souhaite scinder les branches de la sécurité sociale. Cela mettrait fin aux flux financiers entre les deux régions. Les cotisants flamands ne verraient plus leurs cotisations financer les cotisants wallons. Les francophones ne peuvent pas l'admettre.

Quelles sont les issues possibles?

Cela peut conduire à une situation de blocage. Si les Flamands veulent aller dans cette direction et si les francophones refusent durablement, on ne sait pas ce qui peut se passer. Si le blocage persiste, une des deux parties peut demander qu'on se sépare. C'est le scénario noir. De prime abord, on exclut le mode violent. Le conflit institutionnel dure depuis 1840 et il a fait moins de morts qu'en Corse. Le plus vraisemblable est une sixième réforme de l'Etat, une réforme modeste. Si un jour, il y a une séparation, elle sera pacifique et négociée. Elle devra l'être, à cause de Bruxelles, qui est située en Flandre. Personne ne peut imaginer que quelqu'un envisage de prendre par les armes le siège de l'UE et de l'Otan.

<http://www.liberation.fr/actualite/monde/260502.FR.php>

| © Libération